



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Attaque de la mosquée de Bayonne

Question au Gouvernement n° 2331

Texte de la question

ATTAQUE DE LA MOSQUÉE DE BAYONNE

M. le président. La parole est à M. Francis Chouat.

M. Francis Chouat. Monsieur le ministre de l'intérieur, hier, à Bayonne, dans la mosquée de cette ville si représentative de ce qu'est la France, joyeuse, festive, diverse, pendant que des compatriotes pratiquaient paisiblement leur culte, l'horreur s'est une nouvelle fois abattue. Cet édifice religieux a été incendié. Il a failli brûler. Des pratiquants ont été pris pour cible : deux d'entre eux ont été blessés.

Ces actes inqualifiables sont le fait d'un individu connu d'extrême droite, manifestement imprégné de discours de haine et de paroles publiques nauséabondes propagées par des extrémistes qui, depuis des années, font de leurs discours racistes, anti-musulmans et antisémites, un fonds de commerce politique. Aujourd'hui, par-delà notre hémicycle, c'est la France qui exprime sa solidarité.

Cette solidarité se manifeste envers les victimes auxquelles nous pensons, comme nous pensons à leurs familles et à leurs proches. Nos remerciements s'adressent une nouvelle fois à nos pompiers et à nos policiers qui ont évité le pire en procédant avec célérité à l'arrestation de l'auteur de ces actes insupportables.

Notre soutien va aussi à tous nos compatriotes de confession musulmane qui, dans leur quasi-totalité, n'en peuvent plus des amalgames, des injures et des violences dont ils sont victimes. (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et FI et sur plusieurs bancs des groupes LaREM et UDI-Agir.*)

Monsieur le ministre de l'intérieur, la force de notre République est à nouveau mise à l'épreuve. Notre responsabilité n'est-elle pas alors de tous nous retrouver, à tous les niveaux du pays,...

M. le président. Monsieur le député, merci de conclure !

M. Francis Chouat. ...pour faire vivre ce qu'il y a de plus beau dans notre patrimoine, ce que nous ont légué les artisans de la République : la liberté d'opinion, de conscience et de culte ?

Cette liberté doit pouvoir s'exercer partout, en toute sécurité, dans le respect...

M. le président. Votre temps de parole est écoulé !

La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur.

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État auprès du ministre de l'intérieur. Monsieur le député, je veux m'associer à

l'émotion de l'association musulmane de la côte basque, à l'émotion de l'ensemble des musulmans de France, et à celle, dont a parlé fort justement le Premier ministre, de l'ensemble de la communauté nationale face à cette attaque odieuse.

M. Christophe Castaner l'a rappelé, je me suis rendu dès hier soir auprès des fidèles de cette mosquée. Bien évidemment, à mon tour, je condamne très fermement cet acte odieux.

Concernant les mobiles de l'auteur de cette attaque, que vous avez évoqués, il faut être extrêmement prudent. Vous le savez, des investigations judiciaires sont en cours. Il faut attendre de connaître précisément les mobiles, le parcours de cet individu, et ce qui a pu le conduire à commettre cette attaque odieuse.

Je veux avoir une pensée pour les effectifs de police – que je vous remercie d'avoir cités – qui se sont rendus au-devant de l'auteur des faits. (*Applaudissements prolongés sur tous les bancs.*) Je tiens à signaler qu'il s'agissait d'un équipage de la brigade anti-criminalité de Bayonne, dont trois membres se sont, au péril de leur vie, portés au-devant de l'auteur, qui était armé. Ils ont réussi à le neutraliser sans faire usage de leur arme administrative. Il a pu être interpellé.

Je crois qu'il faut vraiment saluer ce courage, car ces membres de nos forces de sécurité ont peut-être empêché une poursuite, un périple meurtrier ou le retranchement de l'individu à son domicile.

Bien évidemment, comme l'a dit Christophe Castaner, l'État, le ministère de l'intérieur et les forces de sécurité intérieure garantissent la liberté de culte partout dans notre pays. Cela se traduit par des contacts réguliers avec l'ensemble des responsables des lieux de culte, des rondes et patrouilles, des équipements financés grâce au fonds interministériel de prévention de la délinquance.

M. le président. Monsieur le secrétaire d'État, il faut conclure !

M. Laurent Nunez, secrétaire d'État. Nous poursuivrons cet effort pour la liberté de croyance et la liberté de culte pour tous dans notre pays.

Données clés

Auteur : [M. Francis Chouat](#)

Circonscription : Essonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2331

Rubrique :

Ministère interrogé : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Intérieur (M. le secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 octobre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [30 octobre 2019](#)